

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE · STÉPHANE PEU****Député de la Seine-Saint-Denis****Membre de la Commission des lois**

Jeudi 30 septembre 2021

**Restrictions sur les visas : ce sont les populations qui vont trinquer !**

Le gouvernement a annoncé le 28 septembre 2021 et par la voix de son porte-parole Gabriel Attal, entendre durcir les conditions d'octroi des visas aux ressortissants algériens, marocains et tunisiens.

Cette décision est présentée comme motivée par le faible nombre de laissez-passer consulaires délivrés par les autorités des pays concernés en vue du retour au pays des immigrés refoulés par la France.

Chacun comprend que les règles relatives à la politique migratoire française doivent s'appliquer. Pour autant, l'application de cette disposition va en réalité de pénaliser l'immigration légale. Ce sont donc les populations de ces pays, qui ont bien souvent de la famille en France, qui vont subir les conséquences de désaccords entre États. C'est inacceptable !

Si les moyens de la diplomatie et du dialogue avec des états souverains doivent rester, en toutes circonstances, le principale vecteur de notre politique extérieure, la France dispose de bien d'autres moyens pour peser sur des gouvernements qui s'avèreraient peu conciliants.

Aussi, l'efficacité même de cette décision interroge sur les motivations réelles du gouvernement français qui semble soumettre ses décisions à des exigences électoralistes plutôt qu'à l'efficacité. Ces restrictions arbitraires de visa sont en réalité d'une nouvelle concession aux idées haineuses de Zemmour et Le Pen de la part d'un gouvernement qui renonce à les combattre.

J'ai interpellé le gouvernement sur le sujet afin qu'il revienne sur cette disposition et envisage d'autres mesures visant à ce que la politique migratoire française soit appliquée.

**Permanence  
parlementaire**Hôtel de Ville  
2 place Victor Hugo  
93200 Saint-Denis

01 41 68 21 89



contact@stephanep.eu

Des permanences ont également lieu à Pierrefitte-sur-Seine et à Villetaneuse.

**Retrouvez-moi sur**

Stéphane Peu



Stephane1peu

**Abonnez vous  
à la newsletter**en envoyant votre adresse mail  
à newsletter@stephanep.eu**Farid Aïd****Député suppléant**

Farid.aid.2020@gmail.com